

RÈGLEMENTATION & PROFESSION IMMOBILIÈRE

En vue du renouvellement de la carte professionnelle

Parcours de formation (pack)



le cnam
Occitanie
le cnam
Institut des études économiques
et juridiques appliquées
à la construction et à l'habitation
ich



Intervenants experts dans le domaine de l'immobilier :

- Avocat
- Juriste
- Expert comptable

Chaque domaine abordé donne lieu à :

- Des vidéos
- Des quizz d'autoévaluation
- Des cas pratiques et des mises en situation

Nombre d'heures :

- 42 heures en distanciel
- Modules à la carte

Informations pratiques :

- Le tarif est de 800 € avec la possibilité de prise en charge par OPCO, merci de vous rapprocher de nos équipes par mail : lgr_ich@lecnam.net ou par téléphone : 04 67 63 63 40
- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier souhaitant renouveler leur carte professionnelle

Programme

Statuts & développements - Antoine SILLARD

- Module 1 (2h) : Statuts et déontologie (Obligatoire dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle)
- Module 2 (12h) : Projet de développement, que faire ? Avec quel statut et quelles ressources ? Optimiser ses projets de développements de sa société

Non-discrimination et protection des données - Sarah MEYER

- Module 3 (2h) : Principe de non-discrimination : les bonnes pratiques et réponses à adopter : outils préventifs et cas pratiques (Obligatoire dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle)
- Module 4 (3h) : RGPD, pourquoi une protection des données personnelles ? Les cyber-risques liés aux données personnelles, les droits des personnels, les obligations des professionnels

Management et gestion des clients difficiles - Sarah MEYER

- Module 5 (9h) : Management : le point clef de la stratégie commerciale. Piloter l'équipe, gérer les conflits et évaluer les résultats. Gestion des clients "difficiles" : les reconnaître et adapter son comportement, typologie des clients réclamants, gérer les réclamations

TRACFIN - Antoine SILLARD

- Module 6 (7h) : TRACFIN : Origine des fonds financiers, lutte contre la criminalité économique et financière et contre la fraude aux finances publiques

Fiscalité immobilière - Claudine ALZAS

- Module 7 (7h) : TVA immobilière : opérations et modèles de taxation, les cas particuliers sur la TVA immobilière, la SCI : définition, avantages, imposition, déclaration (utilisation d'exemples chiffrés) , le loueur en meublé (régimes, déclaration et synthèse

CONTACT

contact@cnamoccitanie.fr

04 67 63 63 40

www.cnam-occitanie.fr